

Réf: Dossier N° : 55783

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « JOSHUA & CALEB »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLON PRES DE
LA PHARMACIE DIVINE REDEMPTION, 22 BP 35 ABIDJAN 22**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « JOSHUA & CALEB » .

Objet: Conseil et accompagnement en sûreté : QSHE, continuité d'activité. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLON PRES DE LA PHARMACIE DIVINE REDEMPTION, 22 BP 35 ABIDJAN 22

GERANT: Madame ZAMBE LOU NAORO HUGUETTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27256 du 19/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24827 du 19/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

